

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01071

Numéro SIREN : 491 761 623

Nom ou dénomination : ACTIUM Audit Conseil SARL

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002547

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	29 910	29 910		77	77	100.00
	Fonds commercial (1)	362 330		362 330	362 330		
	Autres immobilisations incorporelles	750		750	750		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	17 248	14 053	3 195	2 693	502	18.65
	Autres immobilisations corporelles	133 149	107 483	25 667	23 514	2 153	9.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 105		10 105	10 105		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000		
	Total II	562 492	151 445	411 047	408 469	2 578	0.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	9 760		9 760	8 799	961	10.93
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	443 674	44 352	399 322	381 719	17 603	4.61
	Autres créances	8 209		8 209	13 469	5 260	39.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	68 846		68 846	96 206	27 360	28.44
	Charges constatées d'avance (3)	20 291		20 291	16 508	3 783	22.91
	Total III	550 780	44 352	506 428	516 700	10 273	1.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 113 272	195 797	917 475	925 169	7 694	0.83

(1) Dont droit au bail

25 000

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

47 699

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 104 260)	104 260	104 260		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 026	18 026		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 426	10 426		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	167 297	161 491	5 806	3.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	83 197	65 806	17 392	26.43
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	383 206	360 009	23 197	6.44	
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	57 025	85 759	28 734	33.51
	Concours bancaires courants	134	182	47	26.03
	Emprunts et dettes financières diverses	6 781	19 655	12 874	65.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 542	28 750	4 792	16.67
	Dettes fiscales et sociales	162 516	164 824	2 308	1.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 724	1 141	7 583	664.30
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	265 545	264 849	696	0.26
	Total IV	534 269	565 160	30 892	5.47
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		917 475	925 169	7 694	0.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an506 240508 146

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	392 990		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 591		2 147
Installations générales agencements aménagements divers	9 326		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	120 184		11 925
TOTAL	146 101		14 072
Autres titres immobilisés	10 105		
Prêts, autres immobilisations financières	9 000		
TOTAL	19 105		
TOTAL GENERAL	558 196		14 072

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			392 990	392 990
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 490	17 248	17 248
Installations générales agencements aménagements divers			9 326	9 326
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 285	123 823	123 823
TOTAL		9 775	150 397	150 397
Autres titres immobilisés			10 105	10 105
Prêts, autres immobilisations financières			9 000	9 000
TOTAL			19 105	19 105
TOTAL GENERAL		9 775	562 492	562 492

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	29 833	77		29 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 898	1 644	1 490	14 053
Installations générales agencements aménagements divers	8 849	127		8 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 146	9 645	8 285	98 506
TOTAL	119 894	11 417	9 775	121 535
TOTAL GENERAL	149 727	11 493	9 775	151 445

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	77				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 644				
Instal.générales agenc.aménag.divers	127				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 645				
TOTAL	11 417				
TOTAL GENERAL	11 493				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	36 204	14 752	6 604		44 352
TOTAL	36 204	14 752	6 604		44 352
TOTAL GENERAL	36 204	14 752	6 604		44 352
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 752	6 604		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 000		9 000
Clients douteux ou litigieux	47 699	0	47 699
Autres créances clients	395 976	395 976	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 798	4 798	
Débiteurs divers	3 411	3 411	
Charges constatées d'avance	20 291	20 291	
TOTAL	481 174	424 475	56 699

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	145	145		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	57 015	28 986	28 029	
Emprunts et dettes financières divers	1 460	1 460		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 542	33 542		
Personnel et comptes rattachés	53 729	53 729		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 599	20 599		
Impôts sur les bénéfices	4 561	4 561		
Taxe sur la valeur ajoutée	82 144	82 144		
Autres impôts taxes et assimilés	1 484	1 484		
Groupe et associés	5 321	5 321		
Autres dettes	8 724	8 724		
Produits constatés d'avance	265 545	265 545		
TOTAL	534 269	506 240	28 029	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 728			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales PP	10.0000	10 426			10 426

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle initiale			124 000	124 000	
Clientèle acquise en 2007	43 424			43 424	
Clientèle acquise en 2018	60 000			60 000	
Clientèle acquise en 2019	1 620			1 620	
Clientèle apportée en 2020			22 286	22 286	
Clientèle acquise en 2020	86 000			86 000	
Total	191 044		146 286	337 330	

Conformément à l'ordonnance 2015-900 et au décret 2015-903 du 23 juillet 2015 relatifs aux obligations comptables des commerçants, le fonds commercial comptabilisé à l'actif du bilan a une durée de vie illimitée, il est donc non amortissable.

Au cours de l'exercice, des tests de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) , selon la méthode des DCF et la méthode de l'actif net réévalué, ont été réalisés.

Les résultats de ces tests de dépréciation nous permettent de conclure qu'il n'y a pas lieu de déprécier le fonds commercial pour cet exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	37 428	16.67
Droit de bail	25 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	néant
Agencements et aménagements	Linéaire	Néant
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 758
Autres créances	1 527
Total	31 285

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 813
Dettes fiscales et sociales	60 726
Autres dettes	8 211
Total	79 896

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 291
Total	20 291
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	265 545
Total	265 545

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	12 894
Autres engagements donnés :	57 520
Engagements auprès des établissements de crédit	57 520
Total (1)	70 414

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 12 894 euros.

La dette actuarielle n'est pas inscrite au bilan sous forme de provision.

Elle fait l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur de la part externalisée à la date de clôture : 21 654 euros
- Montant de la cotisation IFC (ou IFC/IL) versée sur l'exercice : 0 euros

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 639
55 à 59 ans	6 à 10 ans	7 035
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 856
35 à 44 ans	21 à 30 ans	364
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		12 894

Hypothèses de calculs retenues

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 4.16 % (taux IS19 "retirement indemnity" au 30/09/2023 publié par le cabinet WTW)
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2018-2020 - données provisoires.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 62 ans pour la catégorie : Cadres
 - 62 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres
- 4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Cadres
- 5 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 41 % pour la catégorie : Cadres
- 26 % pour la catégorie : Non Cadres

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		12 894	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	104 260	104 260	104 260	104 260
Nbre des actions ordinaires existantes	10 000	10 426	10 426	10 426	10 426
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	698 967	753 333	869 744	910 360	929 624
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	75 314	98 558	155 953	145 707	153 804
Participation des salariés au titre de l'exercice	395-	9 823	22 498	17 204	20 465
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 311	26 812	30 098	39 051	30 500
Résultat distribué	44 684	84 583	75 551	65 806	83 197
		42 900	60 000	60 000	60 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6.04	5.94	9.91	8.58	9.86
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4.47	8.11	7.25	6.31	7.98
Dividende distribué à chaque action		4.11	5.75	5.75	5.75
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	10	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	274 484	277 019	292 614	306 189	305 045
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	97 513	84 275	97 428	99 877	89 507

ACTIUM AUDIT CONSEIL SARL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 104 260 euros
Siège social : 840, Avenue d'Argelès-sur-Mer
LE PHOENIX
66100 PERPIGNAN
491 761 623 RCS PERPIGNAN

Ci-après « la Société »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 83 197 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83 197 euros
A titre de dividendes aux associés	50 000 euros
Soit 5 euros par part	-----
Le solde	33 197 euros

En totalité au compte "autres réserves"
Qui s'élève ainsi après affectation à 200 494 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 004,79 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 29 995,21 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à ce jour, soit le 29 février 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que conformément au pacte d'associés signé le 31 janvier 2020, le montant des dividendes ne sont pas distribués proportionnellement au nombre de parts dénuées dans le capital.

Ainsi, est distribué en brut suivant ledit pacte :

- A Monsieur Philippe ADGE : 20 000 euros
- A Monsieur François LLAURY : 4,79 euros
- A LLAURY EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEILS : 29 995,21 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2020 : 50 000 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : 60 000 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2022 : 60 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ADGE', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. LLAURY', written over a horizontal line.